Programme-cadre recherche et enseignement Euratom 1994-1998

1996/0035(CNS) - 31/01/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de décision vise à majorer la dotation du programme-cadre pour les actions de recherche et d'enseignement pour la CEEA (1994-1998). CONTENU : Le montant de la participation financière de la Communauté pour le programme-cadre CEEA est porté de 1 336 millions d'écus à 1 441 millions d'écus. S'agissant de la sûreté de la fission nucléaire, il est proposé de renforcer les axes thématiques tels que : l'exploitation des approches innovantes prenant en compte la sûreté des réacteurs de la nouvelle génération, la prévention des accidents et les phénomènes liés au cycle des combustibles, à la gestion et au stockage des déchets. La Commission propose également un renforcement de la coopération avec les pays tiers en vue : de soutenir des équipes de recherche nucléaire y compris les jeunes chercheurs des pays de l'Est et de la CEI et conduire des projets de recherche conjoints; d'approfondir les thèmes de recherche spécifiques ayant une importance particulière pour la sûreté du cycle nucléaire dans ces pays.